



Le Rheu, le 08 septembre 2020

Aux Présidents(tes) de Clubs

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Conformément aux statuts de la F.F.T.T., j'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table qui aura lieu le **samedi 26 septembre 2020** à partir de **9H15 (pointage à partir de 8H30)**

**Salle dans l'espace Multiculturel et Touristique de Grâces
Place du 19 Mars 1962 - 22200 Grâces**

Dans le cadre de cette assemblée, il sera procédé à l'élection des membres du Conseil de Ligue.

Vous trouvez, ci-joint, la liste des candidatures reçues dans les délais impartis. Cette liste est établie à partir d'une lettre tirée au sort, en l'occurrence le L.

Chaque association envoie à l'Assemblée Générale par un représentant délégué élu à cet effet par le club.

Le vote par procuration est autorisé pour les clubs évoluant en départementale uniquement. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, utilisez le pouvoir ci-joint (renvoyer ce dernier est facile).

Pour l'ensemble des clubs évoluant en Pro A, Pro B, nationale ou en régionale absents, une amende de 100 € sera appliquée (décision du comité directeur du 13/03/1997).

Chaque association dispose d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant :

- plus de 2 licenciés et moins de 11 :	1 voix
- plus de 10 licenciés et moins de 21 :	2 voix
- plus de 20 licenciés et moins de 51 :	3 voix
- de 51 à 500 licenciés :	1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50
- au-delà de 1000 licenciés :	1 voix supplémentaire par 500 ou fraction de 500

Pour l'application de ce barème, seules sont prises en compte les licences validées et payées et seules pourront exprimer leurs voix les associations en règle avec la FFTT, la Ligue et leur Comité départemental.

ORDRE DU JOUR

- ✚ Émargement des représentants des associations.
- ✚ Vérifications des pouvoirs
- ✚ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- ✚ Allocution d'ouverture.
- ✚ Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale de RENNES du 28 septembre 2019.
- ✚ Rapport moral du Président.
- ✚ Présentations des candidats et vote.
- ✚ Rapport du Trésorier Général et présentation du Bilan
- ✚ Rapport du vérificateur aux Comptes.
- ✚ Vote pour l'approbation des comptes
- ✚ Présentation du budget prévisionnel.
- ✚ Vote et approbation du budget.
- ✚ Désignation et vote d'un vérificateur aux comptes
- ✚ Rapport d'activité du Secrétaire Général.
- ✚ Proclamation des résultats du vote.
- ✚ Présentation du Président et vote
- ✚ Rapport des Commissions
- ✚ Questions diverses (transmises **par écrit** à la Ligue pour le 21 septembre 2020, dernier délai).
- ✚ Intervention des personnalités.
- ✚ Remise des médailles et récompenses.
- ✚ Clôture

Le Président de la L.B.T.T.

Renan THEPAUT